

RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE : ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

NOTRE MISSION :	Assurer le bien-être, cultiver le goût d'apprendre et favoriser l'épanouissement de tous pour cheminer vers la réussite.
NOTRE VISION :	Le cœur de Madeleine-Brousseau bat au rythme du respect, de la bienveillance et de la coopération.
NOS VALEURS :	Respect, bienveillance, coopération.

RÉSUMÉ GLOBAL

L'école Madeleine-Brousseau est située à Chambly, sur le boulevard Lebel, dans le quartier de La petite rivière, à la limite du quartier Chambly centre. En 2016, la population de Chambly était de 30 082 habitants.

L'école a ouvert ses portes en août 2016. Lors de sa première année de fonctionnement, elle comptait 432 élèves. En 2017-2018, elle était fréquentée par 608 élèves, en 2018-2019, par 635 élèves, en 2019-2020, par 650 élèves et en 2020-2021, par 664 élèves.

Dans le cadre d'une compilation spéciale des données du recensement canadien de 2016, l'établissement se situait au rang décile 2 pour le seuil de faible revenu et au rang décile 1 pour l'indice du milieu socio-économique. À noter que les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé.

Depuis son ouverture, l'école Madeleine-Brousseau est une école préscolaire et primaire. Cependant, à compter de 2019-2020, elle n'accueillera que les élèves du primaire alors que les classes du préscolaire seront relocalisées à l'école de la Passerelle, située à 3 kilomètres de distance. Au secondaire, les élèves qui poursuivent leurs études à la CSP fréquentent généralement l'école

Les Seuils de faible revenu après impôt désignent les seuils de revenu, définis en utilisant les données sur les dépenses de 1992, en deçà desquels les familles économiques ou les personnes hors famille économique consacraient une part plus importante que la moyenne de leur revenu après impôt aux besoins primaires comme la nourriture, le logement et l'habillement. À titre d'exemple, le quartier le plus défavorisé de la ville de Chambly est au niveau 13,7. (<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/fam019-fra.cfm>)

secondaire de Chambly pour les 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire et l'école du Mont-Bruno, dans la ville de Saint-Bruno-de-Montarville, pour la 4^e et la 5^e secondaire. La grande majorité des élèves de l'école fréquentent le service de garde et sont transportés par leurs parents. Un grand pourcentage des élèves marche pour venir à l'école.

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale	Situation actuelle ¹	Évaluation	Tendance	Modification au Plan d'action pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour redresser la situation
Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel	D'ici le 30 juin 2022, travailler collectivement à augmenter de 1 point de pourcentage (78,4 %) le résultat moyen obtenu par les élèves de 6 ^e année aux épreuves ministérielles de français écriture.	Résultats moyens en écriture des élèves à l'épreuve du MEQ	78,4 %	Action 1 : Analyse des zones de vulnérabilité en écriture en fonction des critères aux épreuves ministérielles : action à surveiller, enjeu lié à la COVID-19. Absence d'épreuves ministérielles. 	L'indicateur mesurant l'atteinte de l'objectif n'est pas disponible. Les actions prévues pour l'atteinte de cet objectif ont été, en partie, mises en œuvre. Elles sont à surveiller parce qu'interrompues ou retardées pour diverses raisons, dont la pandémie de la COVID-19.	→	Le moyen est reconduit. L'annulation des épreuves ministérielles en 2019-2020 et en 2020-2021 fait en sorte qu'aucune donnée n'est disponible aux fins d'analyse. Cette réalité a un impact sur la réalisation de cette action. Par ailleurs, l'augmentation d'élèves en 4 ^e et en 6 ^e année en 2020-2021 avec l'ajout de deux classes-multidisciplinaires serait à prendre en compte au moment des analyses.
Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel	D'ici le 30 juin 2022, travailler collectivement à augmenter de 1 point de pourcentage (78,4 %) le résultat moyen obtenu par les élèves de 6 ^e année aux épreuves ministérielles de français écriture.	Résultats moyens en écriture des élèves à l'épreuve du MEQ	78,4 %	Action 2 : Planification des savoirs essentiels en écriture et mise à jour : action en cours de réalisation 		→	Le moyen est adapté au contexte de la pandémie. En début d'année scolaire 2020-2021, deux conseillères pédagogiques ont été mobilisées afin d'accompagner les équipes de niveau dans la planification des savoirs essentiels. En cours d'année et en fonction des directives ministérielles, d'autres travaux ont été réalisés afin d'arrimer la planification de l'enseignement des apprentissages prioritaires, dont l'enseignement de l'écriture.

Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel	D'ici le 30 juin 2022, travailler collectivement à augmenter de 1 point de pourcentage (78,4 %) le résultat moyen obtenu par les élèves de 6 ^e année aux épreuves ministérielles de français écriture.	Résultats moyens en écriture des élèves à l'épreuve du MEQ	78,4 %	Action 3 : Développement d'une vision commune de l'élève compétent en écriture : action en cours de réalisation 		↑	Le moyen est reconduit. Une rencontre a été tenue en 4^e et en 6^e année, ce qui a permis d'aller au bout de l'exercice pour ces niveaux. D'autres rencontres sont prévues en 2021-2022, soit : • deux rencontres en 2^e et 3^e année; • trois rencontres en 1^{re} année. Bien que cette initiative n'apparaisse pas dans notre plan d'action, nous avons également fait des gains en matière d'harmonisation de la vision de l'élève compétent en français grâce à un projet pilote d'enseignante-ressource en littérature. L'enseignante soutient des membres de l'équipe dans l'appropriation de la pratique des entretiens de lecture et des ateliers d'écriture. Ce projet connaît de belles retombées et contribue à l'amélioration continue des pratiques.
Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel	D'ici le 30 juin 2022, travailler collectivement à augmenter de 1 point de pourcentage (78,4 %) le résultat moyen obtenu par les élèves de 6 ^e année aux épreuves ministérielles de français écriture.	Résultats moyens en écriture des élèves à l'épreuve du MEQ	78,4 %	Action 4 : Utilisation d'un code de révision et de correction commun : action en cours de réalisation et à surveiller 		→	Le moyen est reconduit. La cueillette d'échantillons est amorcée (productions écrites d'élèves faibles, moyens et forts) afin d'analyser le respect des conventions établies. Compte tenu du regard transversal des orthopédagogues, nous savons que le code de révision et de correction commun et diffusé dans l'agenda s'implante partout. Divers outils ont d'ailleurs été créés en soutien, comme des affiches, des réglettes et des codes de révision et de correction plastifiés. Ceux-ci circulent et sont bien utilisés.

Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques	D'ici le 30 juin 2022, évaluer par sondage la qualité de la rétroaction reçue en écriture chez les élèves de 2e et 3e cycle, en visant 80 % de satisfaction.	Résultat au sondage	Jusqu'en 2019-2020, la pratique de la rétroaction n'était pas documentée. L'équipe-école estimait avoir besoin de formation dans ce domaine avant de pouvoir l'intégrer en classe de façon concertée et de pouvoir en mesurer les effets. Les élèves, eux-mêmes, seront parties prenantes à la démarche et apprendront à rétroagir efficacement.	Action 5 : Mise en place de CAP ayant pour objet la rétroaction en écriture : action en cours de réalisation	L'indicateur mesurant l'atteinte de l'objectif n'est pas disponible. Les actions prévues pour l'atteinte de cet objectif ont été, en partie, mises en œuvre en 2019-2020 et en 2020-2021. Elles ont été adaptées au contexte de la pandémie et le comité pédagogique s'est vu confier un rôle dans la réalisation des avancées en matière de rétroaction.	↑	Exploration d'autres moyens, dans le contexte de la pandémie, de l'intensité de l'action et de la rareté des ressources (notamment humaines et financières). Le comité pédagogique s'est réuni à trois reprises pour concevoir et élaborer des outils communs destinés autant à l'élève qu'aux enseignants de chacun des cycles. Le mandat était également de veiller à l'arrimage inter-cycle. Les affiches et Les signets sur la rétroaction efficace ont été finalisés et partagés le 17 mai 2021, lors d'une journée de libération pour l'ensemble de l'équipe. Ces outils seront rendus disponibles à tous et implantés dès l'automne 2021. La poursuite de la réflexion et des travaux sur la rétroaction se fera en comité pédagogique. Il est également envisagé de démarrer une CAP avec des volontaires de tous les niveaux. Un outil commun de monitoring de la qualité de la rétroaction, portant sur un critère précis en écriture, est souhaité.
Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques	D'ici le 30 juin 2022, évaluer par sondage la qualité de la rétroaction reçue en écriture chez les élèves de 2e et 3e cycle, en visant 80 % de satisfaction.	Résultat au sondage	Jusqu'en 2019-2020, la pratique de la rétroaction n'était pas documentée. L'équipe-école estimait avoir besoin de formation dans ce domaine avant de pouvoir l'intégrer en classe de façon concertée et de pouvoir en mesurer les effets. Les élèves, eux-mêmes, seront parties prenantes à la démarche et apprendront à rétroagir efficacement.	Action 6 : Coordination des initiatives, élaboration et amélioration d'un sondage anonyme à mener auprès des élèves de 2e et de 3e cycle au sujet de la qualité de la rétroaction reçue en écriture : action à surveiller		→	Le moyen est reconduit. Absence de données pour 2019-2020 et 2020-2021. Le fait de disposer d'un an de plus pour atteindre les objectifs de notre projet éducatif (Loi 40) nous permettra de rattraper ce retard. Nous devons nous assurer, en équipe et avec l'aide de conseillères pédagogiques, d'élaborer des questions de sondage qui permettent de mesurer la <i>qualité</i> de la rétroaction en écriture.

Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques	D'ici le 30 juin 2022, évaluer par sondage la qualité de la rétroaction reçue en écriture chez les élèves de 2e et 3e cycle, en visant 80 % de satisfaction.	Résultat au sondage	Jusqu'en 2019-2020, la pratique de la rétroaction n'était pas documentée. L'équipe-école estime avoir besoin de formation dans ce domaine avant de pouvoir l'intégrer en classe de façon concertée et de pouvoir mesurer les effets. Les élèves, eux-mêmes, seront parties prenantes à la démarche et apprendront à rétroagir efficacement.	Action 7 : Administration du sondage auprès des élèves de 2 ^e et de 3 ^e cycle sur la qualité de la rétroaction reçue en écriture et amélioration continue : action à surveiller 		→	Le moyen est reconduit. Absence de données pour 2019-2020 et 2020-2021. Le fait de disposer d'un an de plus pour atteindre les objectifs de notre projet éducatif (Loi 40) nous permettra de rattraper ce retard. Nous devons nous assurer, en équipe et avec l'aide de conseillères pédagogiques, d'élaborer des questions de sondage qui permettent de mesurer la <i>qualité</i> de la rétroaction en écriture.
Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, augmenter de 5 points de pourcentage le niveau de satisfaction des élèves sondés annuellement quant à l'aspect stimulant de leur environnement.	Résultat de sondage	80 % Au 30 juin 2021, le niveau de satisfaction des élèves quant à l'aspect stimulant de leur environnement n'était pas documenté. L'équipe prévoit sonder les élèves à ce sujet et avoir augmenté, à terme, le niveau de satisfaction de 5 points de pourcentage.	Action 8 : Création du comité UNF : action réalisée 	L'indicateur mesurant l'atteinte de l'objectif n'est pas disponible. Les actions prévues pour l'atteinte de cet objectif ont été, en partie, mises en œuvre en 2019-2020 et 2020-2021. Elles sont à surveiller parce qu'interrompues ou retardées pour diverses raisons, dont la pandémie de la COVID-19.	↑	Le moyen est reconduit. Le comité est toujours actif.

Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, augmenter de 5 points de pourcentage le niveau de satisfaction des élèves sondés annuellement quant à l'aspect stimulant de leur environnement.	Résultat de sondage		Action 9 : Organisation d'activités rassembleuses à l'école pour contribuer à la motivation des élèves : action en cours de réalisation  Action 10 : Réalisation d'activités rassembleuses à l'école : action en cours de réalisation 		↑	Le moyen est reconduit. Activités rassembleuses réalisées en 2020-2021 : 1. Automne 2020 – Ensemble nous serons, chanson interprétée par tous les élèves 2. Décembre 2020 – Activité virtuelle de Noël 3. Janvier 2021 – <i>Jerusalem dance challenge</i> 4. Avril 2021 – Dictée du directeur sur le thème du poisson d'avril 5. Juin 2021 – activité et récompense de fin d'année À ces activités se sont greffées les fêtes annuelles, ainsi que les initiatives du parlement des élèves, qui se sont aussi avérées rassembleuses.
Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, augmenter de 5 points de pourcentage le niveau de satisfaction des élèves sondés annuellement quant à l'aspect stimulant de leur environnement.	Résultat de sondage		Action 11 : Élaboration et amélioration d'un sondage à mener auprès des élèves de 2^e et de 3^e cycle sur l'aspect stimulant de leur environnement : action à surveiller  Action 12 : Administration du sondage : action à surveiller 		→	Le moyen est reconduit. Comme mentionné précédemment, dans le contexte de la COVID-19, la passation du sondage est reportée à l'an prochain.

Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, diminuer de 3 points de pourcentage la proportion des événements de violence ou d'intimidation qui se produisent sur la cour d'école.	Résultat de sondage	28,65 %	Action 13 : Création du comité cour d'école et lutte contre l'intimidation et la violence : action réalisée 		↑	Un comité étant chargé de prendre le relais de ce mandat, nous considérons que le moyen est reconduit. La cour d'école étant maintenant bien organisée, le comité cour d'école et lutte contre l'intimidation et la violence verra son mandat fusionné à celui du comité code de vie (2021-2022). Le comité code de vie veillera à l'application de ce dernier et au respect du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Ce comité sera consulté sur les orientations à prendre pour continuer de réduire les événements de violence et d'intimidation sur la cour.
Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, diminuer de 3 points de pourcentage la proportion des événements de violence ou d'intimidation qui se produisent sur la cour d'école.	Résultat de sondage	28,65 %	Action 14 : Lignage de la cour – séparation de la cour en deux (élèves de 1re, 2e et 3e année d'un côté et élèves de 4e, 5e et 6e année de l'autre) et aménagement de zones récréatives : action réalisée 		↑	Maintien du moyen.
Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, diminuer de 3 points de pourcentage la proportion des événements de violence ou d'intimidation qui se produisent sur la cour d'école.	Résultat de sondage	28,65 %	Action 15 : Coordination des initiatives et organisation des récréations (standards, dirigées et d'apprentissage) : action en cours de réalisation 		↑	Le moyen est reconduit et bonifié dans le contexte de la pandémie. Structuration des récréations, notamment en en distinguant quatre types : les récréations standards, dirigées et d'apprentissage. Ces récréations différenciées assurent une réponse à l'amplitude des besoins des élèves.

Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, diminuer de 3 points de pourcentage la proportion des événements de violence ou d'intimidation qui se produisent sur la cour d'école.	Résultat de sondage	28,65 %	Action 16 : Cartographie des stations de surveillance, des activités offertes, des postes pour les rangs et mise à jour saisonnière : action en cours de réalisation 		↑	Le moyen est reconduit et bonifié dans le contexte de la pandémie.
Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, diminuer de 3 points de pourcentage la proportion des événements de violence ou d'intimidation qui se produisent sur la cour d'école.	Résultat de sondage	28,65 %	Action 17 : Diffusion du diaporama saisonnier sur les règles de la cour d'école : action en cours de réalisation 		↑	Le moyen est reconduit. Tout comme la cartographie des stations de surveillance, la diffusion du diaporama saisonnier sur les règles de la cour d'école a été effectuée.
Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, diminuer de 3 points de pourcentage la proportion des événements de violence ou d'intimidation qui se produisent sur la cour d'école.	Résultat de sondage	28,65 %	Action 18 : Présentation d'ateliers sur l'intimidation et la violence : action en cours de réalisation 		↑	Le moyen est reconduit. Chaque année, la Régie intermunicipale de police de Richelieu-Saint-Laurent offre aux élèves de 5 ^e et de 6 ^e année des ateliers qui abordent l'intimidation et la violence, soit <i>Prudence sur le net</i> et <i>Conséquences légales</i> . Ces actions seront posées en début d'année 2021-2022, dans une optique de prévention. Au fil des interventions, nous avons pris conscience du fait que les enfants, comme leurs parents, évoquent fréquemment l'intimidation alors qu'il s'agit d'une situation de conflit. Les éducatrices spécialisées ont communiqué aux élèves, aux enseignants de 1 ^{re} à 6 ^e année et aux parents la différence entre le conflit et l'intimidation, en s'appuyant sur une affiche installée dans toutes les classes. Par ailleurs, les situations d'intimidation et de violence qui ont été portées à notre attention ont été gérées en fonction du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'école.

Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, diminuer de 3 points de pourcentage la proportion des événements de violence ou d'intimidation qui se produisent sur la cour d'école.	Résultat de sondage	28,65 %	Action 19 : Élaboration et amélioration d'un sondage à mener auprès des élèves de 2^e et de 3^e cycle sur les événements de violence ou d'intimidation qui se produisent sur la cour d'école : action en cours de réalisation Action 20 : Administration du sondage : action en cours de réalisation	Un sondage a été mené au printemps 2021 auprès de 407 répondants du 2^e et du 3^e cycles. 25,06 % ont affirmé avoir vécu un événement de violence ou d'intimidation à l'école. La cible est atteinte. Cependant, sur 109 élèves ayant répondu avoir vécu de tels événements, 58 élèves (53,21 %) affirment y avoir été confrontés lors de la récréation. Ce lieu demeure l'endroit où se produisent le plus grand nombre d'événements.	↑	Le moyen est reconduit. Le résultat du sondage révèle une amélioration de 3,59 % par rapport à 2018-2019. Les actions prévues pour l'atteinte de cet objectif ont été mises en œuvre en 2020-2021. D'autres mesures ont cependant été ajoutées, en lien avec la pandémie de la COVID-19. Ils ont, de toute évidence, eu un impact positif sur l'atteinte de la cible. Le fait que nous ayons triplé le nombre de récréations en avant-midi et en après-midi a permis de n'avoir qu'un tiers des élèves dans la cour d'école au même moment. De plus, l'établissement de zones de jeux à l'extérieur de la cour d'école a aussi eu un effet de dilution sur la cohabitation des élèves. La surveillance exercée par les enseignants titulaires en doublon a fort probablement contribué au sentiment de sécurité des élèves.
---	--	---------------------	---------	--	---	---	---

Légende :  Action requise  À surveiller  En voie de réalisation

Tendance : ↑ : Amélioration

→ : Aucune amélioration significative

↓ : Régression

¹ Considérant la fermeture de notre établissement le 12 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19 et des modifications apportées au régime pédagogique par le ministre de l'Éducation pour tenir compte de cette situation, les résultats scolaires des élèves ne peuvent statistiquement être comparés aux résultats de l'année de référence (situation initiale).

Le code d'évaluation  « À surveiller » est utilisé.